



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

Conseil du **23 avril 2020**

Délibération n° 2020-4242

commission principale :

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Compte-rendu des décisions prises par M. le Président en matière de marchés publics, accords-cadres et avenants passés entre le 2 avril et le 10 avril 2020 en vertu de la délégation accordée par l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020**

service : **Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique**

Rapporteur : Monsieur le Président Kimelfeld

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165 conseillers

Date de convocation du Conseil : jeudi 16 avril 2020

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : vendredi 24 avril 2020

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Eymard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Augoyard, Mmes Balas, Barbasso Bruas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Collomb, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Findrik, Forissier, Fromain, Gachet, Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Hamelin, Mme Iehl, M. Jeandin, Mmes Le Franc, Lecerf, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, M. Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés : M. Barge (pouvoir à M. Sellès), Mme Rabatel (pouvoir à M. Jacquet), M. Artigny (pouvoir à M. Hémon), Mmes Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), Berra (pouvoir à Mme Crespy), Burillon (pouvoir à Mme Bouzerda), MM. Butin (pouvoir à Mme David), Denis (pouvoir à Mme Frier), Mmes Gailliot (pouvoir à Mme Brugnera), Gardon-Chemain (pouvoir à M. Moroge), MM. Genin (pouvoir à Mme Burricand), Gillet (pouvoir à M. Geourjon), Mmes Giraud (pouvoir à Mme Bouzerda), Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Huguet (pouvoir à M. Hamelin), Lavache (pouvoir à Mme Croizier), Lebuhotel (pouvoir à M. Sannino), Mmes Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), MM. Moretton (pouvoir à M. Jeandin), Passi, Mme Pouzergue (pouvoir à M. Buffet), M. Roustan (pouvoir à Mme Vessiller).

Absents non excusés : Mme Frih, MM. Bernard, Aggoun, Mme Ait-Maten, MM. Bravo, Havard.

Conseil du 23 avril 2020
Délibération n° 2020-4242

commission principale :

objet : **Compte-rendu des décisions prises par M. le Président en matière de marchés publics, accords-cadres et avenants passés entre le 2 avril et le 10 avril 2020 en vertu de la délégation accordée par l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020**

service : Direction générale déléguée aux ressources - Direction des affaires juridiques et de la commande publique

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 avril 2020, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'article 1-III de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19 a délégué à monsieur le Président de "prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et accords-cadres, ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget".

Aux termes de l'article L 3221-11 du code général des collectivités territoriales, monsieur le Président rend compte à l'organe délibérant des attributions exercées par délégation.

En conséquence, un compte-rendu des marchés publics, accords-cadres et avenants passés entre le 2 avril et le 10 avril 2020 est établi sous forme d'une liste et communiqué au Conseil de la Métropole qui en prend acte ;

Vu ledit dossier ;

DELIBERE

Prend acte du compte-rendu des décisions de monsieur le Président en matière de marchés publics, accords-cadres et avenants passés entre le 2 avril et le 10 avril 2020 dont la liste est jointe au dossier, et prises en vertu de la délégation issue de l'ordonnance n° 2020-391 du 1^{er} avril 2020.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 24 avril 2020.